

RÉUNION D'ÉCHANGE GLOBALE AVEC LES PARLEMENTAIRES SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES ET LA LÉGISLATION POUR L'AGRICULTURE FAMILIALE¹

Conception du Programme de formation modulaire sur les cycles d'élaboration de politiques publiques pour l'agriculture familiale

Projet FIDA-FAO mené dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale

Dates: 26-27 Novembre 2020

Lieu: en ligne (**Zoom**) – le lien sera communiqué lors de l'enregistrement

1. Informations générales – Politiques publiques pour l'agriculture familiale dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale

Le 20 décembre 2017, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé *la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale 2019-2028* (DNUAF) dans le but d'offrir aux pays un cadre pour l'élaboration de politiques publiques et la réalisation d'investissements à l'appui de l'agriculture familiale. Grâce à sa perspective générale, la DNUAF est une excellente occasion de contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

La Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale accorde une importance particulière à la mise en place d'un environnement stratégique porteur pour le renforcement de l'agriculture familiale (voir le premier pilier du *Plan d'action global*) — notamment grâce à l'élaboration de politiques publiques efficaces et cohérentes et à l'apport d'un appui direct aux exploitants familiaux, adapté à leurs multiples particularités géographiques et socioéconomiques. Cet environnement propice au renforcement de l'agriculture familiale permettra de poursuivre diverses actions dans le contexte des piliers 2 à 7 de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale, en vue de relever les défis qui se posent dans les domaines sociaux, économiques et environnementaux.

Il est essentiel, dans ce contexte, de renforcer les capacités dont disposent les acteurs étatiques et non-étatiques pour concevoir, élaborer, mettre en œuvre et revoir des politiques et des investissements publics adaptés au contexte dans le but d'appuyer l'agriculture familiale (voir le produit 1.4.A du Plan d'action global). En particulier, il est déterminant de renforcer et mettre à jour les cadres juridiques et institutionnels, y compris grâce à la coopération multilatérale et aux alliances parlementaires dans le but d'identifier les contraintes critiques auxquelles sont confrontés les agriculteurs familiaux, pour mieux adapter, hiérarchiser et cibler les interventions et les investissements à l'appui de l'agriculture familiale. Le *Programme de formation modulaire sur les cycles d'élaboration de politiques publiques* (ci-après le Programme de formation modulaire) contribuera à répondre à ce besoin. Il est actuellement développé dans le cadre d'un processus participatif qui tire parti de l'expérience de chercheurs, d'entités publiques, d'organisations d'exploitants agricoles, des parlementaires, de représentants des municipalités et d'agents de la FAO et du FIDA.

2. Raison d'être – L'importance d'impliquer les parlementaires dans le développement du Programme de formation modulaire sur les cycles d'élaboration de politiques publiques

L'expérience nous montre que les parlementaires sont des acteurs essentiels dans la lutte pour l'éradication de la pauvreté et la malnutrition, compte tenu de leurs rôles législatifs, budgétaires et de supervision. Ils ont

¹ Étant donné les difficultés que posent les déplacements dans le contexte de la COVID-19, la réunion globale d'échange d'informations entre acteurs multiples se déroulera dans le cadre d'une série de sessions en ligne.

un rôle considérable dans la création d'un environnement législatif favorable pour l'atteinte de l'Agenda 2030, en particulier, de l'ODD2.

Compte tenu de la pandémie globale de COVID-19, les parlementaires, ont aujourd'hui plus que jamais un rôle central pour le développement de politiques publiques en faveur de l'agriculture familiale pour plusieurs raisons: d'une part, ils représentent les citoyens en adoptant des lois qui adressent les problématiques d'intérêt publics et encouragent le développement social et économique. D'autre part, ils jouent un rôle déterminant dans la création, le renforcement et la réforme des cadres légaux et institutionnels, de plus ils favorisent le dialogue sur les politiques de manière participative. Ils sont aussi impliqués dans l'allocation des ressources financières pour la mise en œuvre des politiques publiques nationales. Enfin, ils jouent un rôle fondamental de supervision sur les actions gouvernementales concernant l'exécution des lois promulguées.

La prochaine réunion d'échange se concentrera sur ces différents rôles et aura pour but d'intégrer les expériences et les connaissances des parlementaires sur l'élaboration des politiques en faveur de l'agriculture familiale dans le Programme de formation modulaire. La réunion s'appuiera sur les résultats de la *Table ronde eu lieu pendant le lancement global de la DNUAF dédiée à souligner le rôle des parlementaires en renforcer l'agriculture familiale*, et la réunion présentera directement le matériel d'apprentissage, qui fait partie du processus de révision et validation

3. Objectifs de la réunion d'échange globale

- Promouvoir l'échange des connaissances entre les parlementaires provenant de régions différentes sur les processus de formulation des politiques et les options relatives à l'agriculture familiale, et recenser les besoins et les défis dans le processus législatif pour l'adoption de lois et de politiques inclusives pour l'agriculture familiale ;
- Identifier les facteurs clé pour le développement de politiques inclusives en faveur de l'agriculture familiale ; à travers le récit d'expériences de lois/politiques réussies valorisant le « rôle du droit »
- Collecter des informations, des rapports et des observations préliminaires auprès des parlementaires pouvant contribuer au développement du contenu du Programme de formation modulaire ;
- Faire connaître le Programme de formation modulaire, créer une communauté de praticiens et identifier les utilisateurs éventuels de l'outil de renforcement des capacités ;
- Développer un environnement propice à un dialogue global pour les politiques concernant l'agriculture familiale et ses effets pour la sécurité alimentaire et l'alimentation.

4. Produits attendus (ainsi qu'indiqués dans le procès-verbal de la réunion)

- Enumération des expériences, des besoins concrets, des défis et des mesures pouvant être prises pour soutenir l'agriculture familiale;
- Amélioration des connaissances concernant la coordination entre les travail législatif et la formulation et l'adoption de politiques, ainsi que l'intensification de la supervision législative sur la mise en œuvre des lois, tant au niveau régional qu'au niveau national, par conséquent, développer un environnement propice pour les politiques en faveur de l'agriculture familiale ;
- Collecte des facteurs clé du succès et d'échecs auxquels font face les parlementaires afin de mieux adapter, orienter et cibler les programmes, politiques, interventions et investissements pour favoriser l'agriculture familiale au niveau national.
- Collecte de suggestions et d'éléments pouvant contribuer à la formulation du Programme de formation modulaire ;
- Développement d'un Plan d'action pour donner suite aux discussions (y compris la formation d'un groupe de travail technique chargé de préparer une nouvelle série d'éléments);
- Liste des pays/utilisateurs qui pourraient souhaiter utiliser l'outil (par exemple dans une opération pilote).

5. Ordre du jour provisoire

Premier jour - OUVERTURE 26 novembre 2020	Deuxième jour - CYCLES D'ELABORATION DE POLITIQUES PUBLIQUES 27 novembre 2020
<p>Ouverture de la réunion - La Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale et le rôle des parlementaires dans le développement d'un environnement stratégique porteur pour le renforcement de l'agriculture familiale</p> <p>Cadres législatifs et réglementaires de l'agriculture familiale - une nouvelle étude de la FAO</p> <p>Table ronde régionale - Défis et opportunités des processus politiques pour l'agriculture familiale présentés par les parlementaires</p> <p>Discussion - Quels sont les défis et les solutions de l'élaboration des politiques publiques pour l'agriculture familiale du point de vue des parlementaires ?</p>	<p>Cycle d'élaboration de politiques publiques 1 – Établissement du plan d'action et formulation de la politique</p> <p>Cycle d'élaboration de politiques publiques 2 – Adoption de la politique et autres aspects pertinents du cycle</p> <p>Discussion - La voie à suivre et les opportunités de mise en œuvre du programme de formation modulaire</p> <p>Fin de la cérémonie</p>